

CONCOURS JARDINS DURABLES

Catégorie jardins et rez-de-jardins

Le concours des jardins durables est destiné à récompenser les actions mises en œuvre par les Quevillais pour fleurir la ville tout en préservant la nature. Il concerne les jardins et rez-de-jardins, les balcons et entrées d'immeubles ainsi que les jardins partagés.

Ce formulaire est à remplir pour participer au concours. Il permettra au jury d'effectuer une première sélection parmi les candidats. Les dix meilleurs de chaque catégorie seront retenus pour que le jury visite leur jardin et établisse son classement. Toutes les réalisations visitées seront évaluées en tenant compte de l'esthétisme et de l'intégration paysagère. Il est donc très important de remplir ce document avec attention, en ajoutant si besoin des photos à votre dossier pour illustrer votre propos.

Ces questions permettront au jury de se faire une idée précise de votre démarche de fleurissement et de votre engagement pour le développement durable. Le jury se réserve la possibilité de ne pas noter les candidats lorsqu'il existe un décalage entre le dossier rempli et la réalisation.

Je déclare sur l'honneur n'utiliser aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de mon jardin.*

Signature

Nom/Prénom

Adresse complète

.....

Téléphone

Mel

* La Ville de Grand Quevilly s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale d'entretien des espaces publics sans produits phytosanitaires, sans attendre leur interdiction. Elle demande aux Quevillais d'en faire de même pour l'environnement et la santé de tous.

Ce dossier de candidature est à déposer en mairie ou mairie annexe, ou à renvoyer à Direction des services Techniques, esplanade Tony-Larue, 76120 Grand Quevilly au plus tard le 25 mai 2018. Renseignements : 02 35 68 93 39

Avez-vous planté des plantes vivaces ? Si oui, lesquelles ?

Les plantes vivaces restent dans le sol pendant l'hiver. Donc pas besoin de les remplacer chaque année. Elles demandent également beaucoup moins d'entretien (notamment moins d'arrosage) que les autres plantes...

Menez-vous des actions envers la faune ? Si oui, lesquelles ?

Ex : Hôtel à insectes, poules composteuses, nichoir à oiseaux, espace pour l'hibernation des hérissons, ruches...

Quels principes du développement durable appliquez-vous pour l'entretien de votre jardin ?

Ex : Collecteur d'eau, paillage, composteur, zone naturelle (bassin aquatique, zone aride)...

Avez-vous d'autres informations à porter à la connaissance du jury ?

Ex : intérêt spécifique du jardin, adhésion à une association...

Documents annexe

Merci de lister, le cas échéant, les photos jointes à ce dossier de candidature.

**Avez-vous mis en place des châssis ? des serres ? Récupérez-vous les graines d'une année sur l'autre ?
Si oui, merci de détailler.**

Les châssis et serres permettent de faire des semis de plantes dont on a récupéré les graines, pour les planter ensuite dans le jardin. Cette technique d'auto-production est plus durable que l'achat de végétaux chaque année.

Au potager, si vous cultivez fruits et/ou légumes, quelles variétés utilisez-vous (hybrides ou non) ?

Les variétés hybrides ont des difficultés à repousser d'une année sur l'autre. Elles peuvent donner un résultat différent des attentes.

Si vous entretenez une haie, de quels végétaux est-elle composée ?

Certaines variétés de végétaux, lorsqu'elles sont en monoculture, empêchent la biodiversité de se développer. C'est notamment le cas des conifères comme le thuya.